



Séance extraordinaire du 24 octobre 2022

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi 24 octobre 2022 à 20h00, au lieu ordinaire des séances, soit l'Espace Culturel Jean-Pierre Ferland de Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Madame la mairesse: Sonia Desjardins

Mesdames les conseillères : Marie-Michèle Paradis
Denyse Riquier

Messieurs les conseillers : Sébastien Houle
Yvan Lapointe
Patrick Pilon

En l'absence du conseiller M. Michel Mondoux

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Madame Sonia Desjardins, mairesse.

Est aussi présente, Mme Sylvie Toupin, greffière d'assemblée

Cette séance a été dûment convoquée par un avis de convocation daté du 20 octobre 2022, envoyé par courriel à tous les membres du conseil par la directrice générale Mme Sylvie Toupin et par un deuxième avis de convocation daté du 21 octobre 2022, envoyé par courriel à tous les membres du conseil par la mairesse, Mme Sonia Desjardins.

(1) Ouverture de la séance

Ouverture de la séance par Mme la mairesse à 20:07 heures.

(2) Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour des avis de convocation
3. Fin du contrat DG
4. Paiement heures cumulées DG
5. DG par intérim
6. Affichage de poste DG intermunicipale
7. Cellulaires municipaux
8. Compétence vidange fosse septique
9. Démission Mme Pouliot
10. Demande FRR
11. Affichage poste Coordonnateur et animateur Zone Ado
12. Embauche intérim Zone Ado
13. Budget Noel
14. Activité théâtre
15. Commandite VAML
16. Commandite Action d'Autray
17. Lettres d'appui Nouveau Horizon (Fermières et FADOQ)
18. Frais de retard taxes
19. Service de paie
20. Service administratif et comptabilité
21. Vente vêtements liturgiques
22. Période de questions
23. Levée de l'assemblée

(2) Adoption de l'ordre du jour

2022-10-271

Considérant que les élus ont reçu les avis de convocation et que l'ordre du jour y correspond;

Considérant que les points suivants sont retirés des délibérations, soient les points 8,18 et 19

Il est proposé par M. Patrick Pilon

Appuyé par M. Yvan Lapointe

D'adopter l'ordre du jour en tenant compte des trois points retirés.

Madame la mairesse demande le vote
La résolution est adoptée à l'unanimité

2022-10-272

(3) Fin contrat Dg

Considérant que les élus et la direction générale se sont rencontrés pour discuter de la vision de la gestion municipale à Saint-Norbert;

Considérant que le conseil actuel constate que la direction en place ne correspond pas au profil recherché;

Il est proposé par Mme Denyse Riquier
Appuyé par M. Sébastien Houle

Que le conseil municipal désire mettre fin au lien d'emploi qui le lie avec Mme Sylvie Toupin, occupant le poste de directrice générale et greffière-trésorière.

Madame la mairesse demande le vote
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-10-273

(4) Paiement heures cumulées Dg

Considérant que Mme Sylvie Toupin a accumulé des heures supplémentaires au courant de l'année 2022;

Considérant que le solde de ces heures est présentement de 31.25 heures;

Il est proposé par Mme Denyse Riquier
Appuyé par M. Patrick Pilon

Que le conseil municipal autorise le paiement des 31.25 heures accumulées, payables selon le tarif horaire de Mme Sylvie Toupin et que si d'autres sommes lui sont dues, qu'elles soient payées à son départ.

Madame la mairesse demande le vote
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-10-274

(5) Dg intérim

Considérant que le conseil a mis fin au lien d'emploi avec la directrice générale actuelle;

Considérant que Mme Lucie Poulette a déjà occupé un tel poste au sein de la municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Marie-Michèle Paradis
Appuyé par M. Patrick Pilon

Que le conseil municipal embauche Mme Lucie Poulette à titre de directrice générale et greffière-trésorière par intérim en vertu de quoi elle sera autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tous documents nécessaires à l'exécution de ses fonctions. De par le fait même, elle est nommée comme administratrice et signataire des comptes de la municipalité avec l'institution financière Desjardins, en remplacement de Mme Sylvie Toupin.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-10-275

(6) Affichage de poste Dg intermunicipale

Considérant que la résolution 2022-10-262, stipulait la possibilité d'un partenariat avec la municipalité de Saint-Cléophas de Brandon pour un partage d'une ressource humaine en administration ;

Considérant que depuis, la municipalité de Saint-Cléophas de Brandon a démontré de l'intérêt pour un tel partage ;

Considérant que le poste de direction générale est présentement occupé par intérim ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Yvan Lapointe

Appuyé par Mme Denyse Riquier

Il est résolu que la municipalité de Saint-Norbert désire afficher le poste de direction générale en partenariat avec la municipalité de Saint-Cléophas de Brandon.

Madame la mairesse demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-10-276

(7) Cellulaires municipaux

Considérant que la municipalité rembourse à la direction générale et au responsable de la voirie les frais pour un numéro de cellulaire afin qu'ils puissent être rejoignables en tout temps;

Considérant que lors du départ d'une de ces personnes, la municipalité doit faire les correctifs pour changer les correspondances des numéros de téléphones du poste occupé;

En conséquence,

Il est proposé par M. Sébastien Houle

Il est Appuyé par M. Patrick Pilon

Que le conseil municipal désire procéder à l'achat de deux téléphones cellulaires, qui seront remis aux personnes occupant les postes de direction et de responsable de la voirie lorsqu'ils seront au service de la municipalité et que lors d'un éventuel changement les numéros demeureront les mêmes pour les communications.

Madame la mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

(8) Compétences vidanges fosses septiques

Point retiré

2022-10-277

(9) Démission Mme Pouliot

Considérant que Mme Marie-Claude Pouliot a remis sa démission en date du 5 octobre annonçant son départ pour le 13 octobre à la fin de la journée ;

Il est proposé par M. Sébastien houle

Il est Appuyé par Mme Marie-Michèle Paradis

Que le conseil municipal accepte la démission de Mme Marie-Claude Pouliot et confirme qu'elle a quitté son emploi depuis.

Madame la mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-10-278

(10) Demande FRR

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Norbert a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Norbert et Saint-Cléophas de Brandon désirent présenter un projet de « partage d'une ressource humaine au poste de gestion financière et suivi de projet » dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par Mme Denyse Riquier
appuyé par M. Yvan Lapointe

Et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de Saint-Norbert s'engage à participer au projet de « Partage d'une ressource humaine pour le poste de gestion financière et suivi de projet » avec la municipalité de Saint-Cléophas de Brandon et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-10-279

(11) Affichage postes : coordonnateur et animateur Zone Ados

Considérant que la Zone Ados pourra bientôt ouvrir ses portes officiellement ;

Considérant que la municipalité désire avoir une ressource attirée pour la coordination et l'animation ou encore deux ressources selon que les fonctions soient ou non scindées ;

Il est proposé par Mme Marie-Michèle Paradis
Il est Appuyé par M. Yvan Lapointe

Que le conseil municipal désire afficher le ou les postes pour la coordination et l'animation de la Zone Ados.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-10-280

(12) Embauche intérim Zone Ados

Considérant que nous avons présentement une ressource en culture et que celle-ci travaille à ce titre 30 heures semaine ;

Considérant que cette même personne pourrait assumer 10 heures/semaine pour la coordination de la Zone Ados ;

Il est proposé par Mme Denyse Riquier
Il est Appuyé par Mme Marie-Michèle Paradis

Que le conseil municipal embauche Mme Cindy Bélec au poste de coordonnatrice par intérim pour la Zone Ados. Son traitement salarial sera en

fonction de la subvention demandée à la Table des préfets de Lanaudière en lien avec ce poste.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-10-281

(13) Budget Noël

Considérant que la municipalité désire tenir plusieurs activités dans le cadre de la fête de Noël 2022 ;

Considérant que la municipalité a aussi besoin de décoration dans le cadre de tous ces projets en lien avec les activités ;

Il est proposé par Mme Marie-Michèle Paradis
Il est appuyé par M. Patrick Pilon

Que le conseil municipal autorise un budget de 5 000\$ pour les décorations et le matériel nécessaire à la préparation et la tenue des festivités de Noël 2022.

Madame la mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-10-282

(14) Activité théâtre

Considérant que la municipalité désire offrir, dans le cadre de son entente de médiation culturelle avec le MCC, une pièce de théâtre de la Troupe Marie Stella;

Considérant que cette activité peut aussi être en partie subventionnable de par le réseau biblio pour un montant avoisinant les 200 \$;

Il est proposé par M. Yvan Lapointe
Secondé par Mme Marie-Michèle Paradis

Et résolu que la municipalité de Saint-Norbert désire signer un contrat pour une prestation théâtrale de la Troupe Marie Stella au montant avec taxes applicables de 1011.78\$, le tout se déroulera le 4 décembre prochain au 2150 rue Principale à 13 :30 heures.

La mairesse demande le vote
La résolution est adoptée à l'unanimité

2022-10-283

(15) Commandite VAML

Considérant que la tenue de l'événement d'exposition de voitures anciennes édition été 2022 a été un succès;

Considérant que la municipalité pourrait commanditer l'association VAML afin que le logo de la municipalité soit affiché sur les chandails lors de futurs événements;

Considérant que la municipalité désire aussi que les bénévoles qui donneront de leur temps puissent aussi être identifiés en portant le chandail à l'effigie lors des futurs événements;

Il est proposé par M. Sébastien Houle
Il est appuyé par M. Yvan Lapointe

Que le conseil municipal de Saint-Norbert désire offrir une commandite de 300\$ à VAML pour l'impression du logo de la municipalité sur les chandails et d'en plus acheter une dizaine de chandails pour distribution aux bénévoles qui seront impliqués dans nos futurs événements.

Madame la mairesse demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-10-284

(16) Commandite Action d'Autray

Considérant que l'Action d'Autray publiera un Cahier Spécial du 100e anniversaire de L'Action d'Autray;

Considérant que la municipalité est consciente de l'importance du partenariat avec ce média local;

Il est proposé par Mme Denyse Riquier

Il est appuyé par M. Patrick Pilon

Que le conseil municipal de Saint-Norbert désire acheter une publicité de ¼ de page dans ce cahier spécial 100^e anniversaire, pour un coût de 554\$ avant taxes applicables.

Madame la mairesse demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-10-285

(17) Lettres d'appui Nouveaux horizons (Cercle des Fermières-Fadoq)

Considérant que le Cercle des Fermières de Saint-Norbert ainsi que la Fadoq désirent déposer des demandes de subvention de par le programme Nouveaux Horizons;

Considérant que la municipalité considère comme plus que précieux la collaboration et l'implication de ces deux organismes au sein de notre communauté;

Il est proposé par M. Patrick Pilon

Il est appuyé par M. Sébastien Houle

Que le conseil municipal de Saint-Norbert appui les demandes de subventions au programme Nouveaux Horizons pour le Cercle des Fermières de Saint-Norbert ainsi que la Fadoq.

Madame la mairesse demande le vote

La résolution est adoptée à l'unanimité.

(18) Frais retard de taxes

Point reporté

(19) Service de paye

Point reporté

2022-10-286

(20) Service administratif et comptabilité

Considérant que le poste d'adjointe administratrice est vacant;

Considérant que Mme Poulette assumera la direction générale par intérim;

Considérant qu'auparavant la municipalité a toujours pu compter sur le soutien de Techni Consultant pour un support et que cette entreprise est bien au fait de la plupart de nos dossiers;

En conséquence ;

Il est proposé par M. Patrick Pilon

Appuyé par M. Yvan Lapointe

Que le conseil municipal désire retenir les services de Techni Consultant en support à la direction générale par intérim selon les besoins.

Madame la mairesse demande le vote;

La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-10-287

(21) Vente vêtements liturgiques

Considérant que la municipalité a récupéré d'anciens vêtements liturgiques;

Considérant que des personnes œuvrant dans le milieu catholique sont intéressées d'en acheter;

En conséquence ;

Il est proposé par Mme Denyse Riquier

Appuyé par M. Yvan Lapointe

Que le conseil municipal accepte de vendre la valeur d'un bac d'anciens vêtements liturgiques pour un montant de 3 385\$.

Madame la mairesse demande le vote;

La résolution est adoptée à l'unanimité.

(22) Période de questions

Aucune question

2022-10-288

(23) Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. Yvan Lapointe

Appuyé par M. Patrick Pilon et résolu de lever la séance à 20 :17 heures.

Madame la mairesse demande le vote;

La résolution est adoptée à l'unanimité

Sonia Desjardins
Mairesse

Sylvie Toupin
Directrice générale et greffière trésorière

Je, Sonia Desjardins, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sonia Desjardins, mairesse
